

Section Inspection

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 3-0559 rév. 12**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

**PREVENDIS
IMMEUBLE 13B
13 B RUE PIERRE DELIRY
71100 CHALON SUR SAONE
SIREN : 493599427**

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/IEC 17020:2012**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : A*

Un organisme de type A est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.

A type A body is a body exclusively providing "third party" inspection services.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

**THERMIQUE - FLUIDES / THERMIQUE-FLUIDS
BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL / BUILDING - CIVIL ENGINEERING**

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activities are precisely described in the following technical annex :*

3-0559 rév. 12

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Granting date* : **10/06/2021**

Date de fin de validité / *Expiry date* : **31/07/2022**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment / Industries / Services,
Pole manager - Building / Industries / Services,

Olivier BUVAL

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-0559 Rév. 11.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-0559 Rév. 11.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-0559 rév. 12

Organisme d'inspection accrédité :

PREVENDIS

IMMEUBLE 13B

13 B RUE PIERRE DELIRY

71100 CHALON SUR SAONE

| PORTEE D'ACCREDITATION | |
|--|---|
| N° 6 - THERMIQUE - FLUIDES | |
| Phase, type et objet des inspections | Référentiels d'inspection (réglementaires, normatifs, CdC, ...) |
| 6.1 - Installations thermiques et conditionnement d'air | |
| 6.1.4 - Installations destinées à la production et à la distribution d'énergie thermique ➤ Contrôle des chaudières dont la puissance nominale est supérieure à 400 kW et inférieure à 20 MW # | Code de l'environnement (articles L224-1, R224-20 à R.224-41-9) Arrêté du 02 octobre 2009 modifié relatif au contrôle des chaudières dont la puissance nominale est supérieure à 400 kW et inférieure à 20 MW Textes et normes rendus applicables par les référentiels |
| N° 15 - BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL | |
| Phase, type et objet des inspections | Référentiels d'inspection (réglementaires, normatifs, CdC, ...) |
| 15.4 - Bâtiment : Etablissements en exploitation | |
| 15.4.1 - Vérifications effectuées par un organisme agréé en application du Règlement de Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) # ➤ c) Vérifications techniques en phase exploitation, des systèmes de sécurité incendie (SSI catégorie A ou B) et installations de désenfumage mécanique associées | Code de la Construction et de l'Habitation (articles R123-1 à R123-55) Règlement de Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP Textes et normes rendus applicables par les référentiels Méthode(s) d'inspection interne(s) développée(s) par l'organisme d'inspection |

Section Inspection

Liste des Implantations concernées par l'accréditation octroyée

| IMPLANTATIONS | ADRESSE | TELEPHONE |
|----------------------------|---|----------------|
| Agence de CHALON SUR SAONE | IMMEUBLE 13B 13B RUE PIERRE DELIRY 71100 CHALON SUR SAONE | 06 75 27 76 86 |

Date de prise d'effet : **10/06/2021**Le Responsable d'Accréditation Pilote
*The Pilot Accreditation Manager***Jean-Philippe DEBERGH**

Accréditation Non Valide

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-0559 Rév. 11.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr